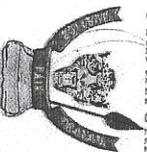


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

AIRMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 024/2021

A

L'Ets NEW SAIDI/COMPUTECH

Après avoir reçu le contrat du marché n° 47/CGA/DG-DR/CPM/2020, conclu avec CONGO AIRWAYS S.A, pour un montant total hors taxe de dollars américains de soixante-huit mille six cents (USD 68.600) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 01/03/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Président de la Commission Nationale de l'Intégrité
Commission Nationale de l'Intégrité

Directeur Général